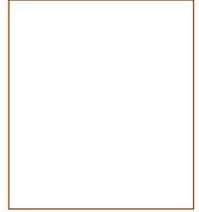




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin

Numéro 147 - Été 2019

PPNa Contact
Périodique trimestriel

Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Une société événementielle.....3

Environnement général

Et toujours les panneaux photovoltaïques....4

Notre histoire locale

Les massacres de Somme-Leuze en août

1914.....7

Souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale
d'un Nandrinois de souche : Jean-Marie

Delmotte.....14

Environnement général

Un appel urgent des agriculteurs

et éleveurs18

Fabriquez-moi cinq cuisses de poulet pour

demain.....19

Santé

Les perturbateurs endocriniens20

L'air pur de la campagne.....22

Patrimoine mondial

La bêtise humaine ne connaît

pas de limite24

Vie de l'Association

Barbecue du PPNa26

Balade de l'été27

Visite de la réserve naturelle

de Roncine à Fraineux27

La balade du printemps à Bois-et-Borsu....28

Une société événementielle

Notre société européenne, en particulier occidentale, semble développer, depuis quelques années, un besoin constant et de plus en plus prégnant, de sujets, de raisons pour “s’éveiller”. Est-ce un besoin de s’extraire d’une ambiance morose ; est-ce provoqué par l’ennui d’une vie marquée par la routine quotidienne ? Toujours est-il que cette envie inconsciente semble aller de pair avec la recherche de sensations, de distractions jamais rassasiées et sans cesse à renouveler.

Songeons au mouvement des gilets jaunes, né en France et rapidement copié en Wallonie (seulement). Mouvement suivi, dans la foulée, par des manifestations en faveur du climat. Évoquons aussi les différents sujets qui agitent de nombreux concitoyens : la mobilité, la limitation de la vitesse, l’égalité des sexes, la pollution, les produits biologiques... Loin de nous de prétendre qu’il s’agit de problèmes négligeables. Au contraire, mais la rapidité, l’obsolescence de ces sujets est vraiment interpellant et irritante. Et les journalistes de suivre ou plutôt d’alimenter le mouvement ! Ils ne sont en fait que le produit de cette société versatile en manque de changement rapide. Ils abordent un problème sans le suivre dans son développement. L’actualité les en détourne rapidement. Souvent aussi, des sujets graves sont traités avec trop de légèreté. Je songe, en écrivant ces lignes, au titre accrocheur du “Vif-L’Express” invitant les lecteurs à “Voter pour les femmes”. Voilà certes un titre racoleur, mais qui semble faire accroire que toutes les femmes feront de bonnes députées ou ministres. L’expérience nous démontre tous les jours que toutes nos élues sont loin d’être des Angela Merkel. Loin s’en faut ! Cela concerne évidemment aussi les élus masculins. Par association d’idées, nous éviterons de répertorier les propositions “novatrices et révolutionnaires” lancées par de nombreux partis politiques au cours de la campagne électorale passée.

La question qui s’impose, sans qu’on puisse vraiment y répondre avec certitude, est évidemment de relever les raisons de ce besoin versatile de nouveautés évoqué plus avant. Et si c’était un signe, un de plus, de la décadence des sociétés occidentales en perte de repères, d’idéaux, de confiance en leurs valeurs ? L’avenir répondra à cette question !

Et toujours les panneaux photovoltaïques

L'irresponsabilité des anciens ministres, André Antoine et Jean-Marc Nollet, qui avaient octroyé - avec largesse - des avantages excessifs, pendant quinze ans, aux citoyens installant des panneaux photovoltaïques, continue à menacer les budgets de tous les ménages wallons. Le problème de la dette énorme engendrée par les certificats verts n'est toujours pas résolu. Les gouvernements précédents ont vainement tenté - par des opérations fumeuses - d'apporter une solution à long terme à ce que l'on désigne sous le nom de "bulle photovoltaïque wallonne".

Pour rappel encore, la dette générée par les certificats verts devait être supportée par tous les ménages wallons, propriétaires ou non de panneaux ! Belle injustice en l'occurrence ! Afin de lisser cette dernière, le gouvernement (et le régulateur wallon CWAPE) proposa de faire payer, aux seuls propriétaires de panneaux, l'utilisation du réseau dans lequel ils injectent l'excédent d'électricité produite par leurs panneaux. Ce qui permettrait de réduire, mais pas de supprimer l'augmentation de la facture adressée aux familles sans panneaux.

Le ministre Jean-Luc Crucke, qui avait décidé d'enfin résoudre le problème, a dû déchanter. Afin de respecter l'engagement des gouvernements initiateurs des promesses prodigieuses (rachat des certificats verts pendant quinze ans), il s'était engagé à exonérer les 150 000 ménages wallons propriétaires de panneaux de cette contribution pour l'usage du réseau.

Très bizarrement, le ministre décida de garantir cette exonération, non seulement aux 150 000 propriétaires de panneaux, concernés par la promesse, mais aussi à tous ceux qui en installeraient avant la date du 1^{er} juillet 2019 ! On croit rêver ! Rappelons-nous, évidemment, que les élections régionales, fédérales et européennes étaient tout proches ! Hélas, la défection de la députée MR, Madame Potigny a privé le gouvernement wallon de la majorité nécessaire pour faire aboutir cette proposition.

Continuons d'halluciner. D'abord, un consensus est intervenu avec l'opposition PS-Ecolo afin que le projet d'exonération proposé par le ministre Jean-Luc Crucke, soit, non pas voté au parlement, mais déposé en "commission de l'énergie" où il doit être voté ! Cependant, c'était la dernière séance de cette commission avant la dissolution du parlement. Et alors ? Eh bien, les partis (MR-CDH-PS-Ecolo) qui avaient élaboré le consensus ont décidé d'envoyer le texte au Conseil d'État pour avis. Résultat : le dossier ne sera traité qu'après le scrutin du 26 mai. Quel sera alors son sort si la majorité change ? L'oubliette et la reprise du gonflement de la bulle ? Nul ne le sait ! Quoi qu'il en soit, la manœuvre est habile, mais révoltante. Quel sens des responsabilités !

Mais, quelle était - exactement - la solution préconisée par le ministre Crucke pour régler définitivement le problème ? Ce serait la banque BNP Paribas Fortis qui prêterait à la Wallonie, l'argent nécessaire pour liquider la bulle. Ce prêt serait remboursé pendant vingt ans via la surcharge, déjà partiellement présente sur la facture de tous les ménages, c'est-à-dire jusqu'à ce que le prêt de la banque soit remboursé.

En conclusion, ce sont bien TOUS les Wallons, propriétaires de panneaux ou non, qui payeront les largesses de politiciens irresponsables peu soucieux de l'argent public. Ont-ils été sanctionnés ?

Le tarif "prosumer" ! C'est quoi ce barbarisme anglais ?

Encore un anglicisme élucubré par nos politiciens. Il est bien évident que tous les Wallons connaissent la langue de ces nostalgiques de l'Empire de la reine Victoria qui veulent quitter l'Union européenne. Ce terme est composé de la syllabe "pro" qui peut être préposition ou préfixe. La préposition signifie que vous êtes en faveur de quelque chose, que vous la supportez. Ainsi, "This party has always been pro family" signifie "Ce parti a toujours été en faveur de la famille". Le préfix "pro" est le contraire de "anti", il signifie donc que vous êtes en faveur de quelque chose : "pro-American" signifie que vous êtes en faveur des Américains. Quant à la deuxième partie du mot "sumer", elle provient, sans doute, de "consumer" qui signifie "consommateur". Nous ne sommes guère plus éclairés.

Quoique ! Les prosumers seraient-ils des consommateurs en faveur de quelque chose ? Voire ! Car il s'applique aux consommateurs d'électricité qui utilisent le réseau de transport de l'électricité (Résa).

Allons, soyons sérieux. Le “pro” en question est la première syllabe du mot anglais “producer”, soit “producteur”. Celui qui produit des marchandises, de la nourriture, des biens. On l'aura deviné, dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de producteur d'électricité.

Le tarif “prosumer” enfanté dans la douleur par nos politiciens wallons, viserait à faire contribuer financièrement les propriétaires de panneaux photovoltaïques pour leur utilisation du réseau de transport de l'électricité. Il serait calculé en fonction de la puissance des panneaux solaires. On appliquerait, de manière forfaitaire, un tarif lié à une estimation de ce qui est prélevé sur le réseau par le ménage. On estime que 35 % de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sont consommés dans le domicile du propriétaire, le reste, soit 65 %, est injecté dans le réseau.

Le problème actuel avec les compteurs qui tournent à l'envers, c'est que l'on n'arrive pas à calculer l'électricité injectée et prélevée de manière séparée.

Si un ménage consomme 50 % de ce qu'il produit, il pourrait demander qu'au lieu du forfait, le coût réel soit appliqué. Cela est possible grâce à un compteur double flux. S'il consomme tout ce qu'il produit au moment où il le produit, il peut demander à ce que soit mesuré le flux réel afin de payer moins. Le ménage qui consomme relativement peu de ce qu'il produit au moment où il le produit devrait alors se contenter du forfait.

Alors ? Les “prosumers” sont-ils en faveur de cette nouvelle taxe dont l'objectif, rappelons-le une fois de plus, est d'apurer la dette résultant de la bulle financière produite par les certificats verts ? On peut en douter ! Le problème demeure, mais comment le résoudre sans provoquer le mécontentement des uns ou des autres puisque leur intérêt est absolument antagoniste ? Au fait, le terme “prosumer” est-il vraiment compréhensible pour tous les citoyens wallons ? “Producteur-consommateur” n'était-ce pas plus clair pour chacun ?

Les massacres de Somme-Leuze en août 1914

par l'Abbé Joseph Hocherelle, curé (extraits)

Avertissement [de l'auteur Joseph Hacherelle]

En rédigeant cette brochure, je n'eus qu'un souci, c'était de mettre à la disposition de mes paroissiens, le récit authentique de ce qui s'est passé à Somme-Leuze, pendant les années 1914 à 1918. C'est un récit simple, facile à retenir et à faire comprendre à ceux qui, n'ayant pas été témoins des horreurs commises au passage des troupes allemandes, le liront dans quelques années, car il faut que l'on se souvienne toujours de la barbarie allemande pour la maudire. Et comment en conserver longtemps le souvenir, si on n'en possède l'histoire véridique et imprimée ?

Rien ne fut laissé à l'arbitraire. Tous les faits ont été vérifiés et affirmés par des témoins oculaires dignes de foi et confirmés le 5 juin 1919 à M. le Juge de Paix de Ciney lors d'une enquête que ce magistrat fit à Somme-Leuze, à propos des atrocités du 20 août 1914.

Somme-Leuze, le 10-6-1919

Joseph Hacherelle, curé.

L'invasion

Le 5 août 1914, à 9 heures du matin, des uhlans arrivèrent à Petite-Somme. Ils étaient une dizaine. Ils s'arrêtèrent près de la chapelle, se restaurèrent chez M. Demarche et abreuvèrent leurs montures. Je me trouvais là à ce moment et demandai à l'officier qui les commandait s'il savait que l'état de guerre existait entre l'Allemagne et la Belgique. L'Allemand déclara n'en rien savoir, car on ne leur avait dit qu'une chose, c'est qu'en Belgique ils seraient en pays ami ; ils devaient rechercher les soldats français. Je lui répondis qu'ils iraient loin avant de rencontrer un Français, puisqu'il n'y en avait pas en Belgique. Là-dessus, on se sépara.

Jusqu'au 19 août, les uhlands qui se trouvaient en groupes entre Barvaux-sur-Ourthe et Rome et dans les bois de Clavier, patrouillèrent tous les environs sans rien découvrir. Les femmes qui avaient leur fils à l'armée belge donnaient des tartines et des œufs à ces uhlands, qui passaient par petits détachements et paraissaient bien fatigués. Ces braves femmes, en agissant ainsi, étaient persuadées qu'elles faisaient œuvre de charité, et souhaitaient qu'on en fit autant envers leurs enfants, s'ils se trouvaient en pays ennemi.

Les sentiments de la population de Somme-Leuze étaient donc plutôt favorables à l'ennemi.

Or, comment se fait-il qu'il y eût des abominations commises par les boches le 20 août 1914 ? Quels motifs les Huns ont-ils mis en avant pour expliquer leur barbarie ?

Les prétendues causes de la tragédie

1. On a tué un motocycliste à Bayr, le 20 août 1914, à 2 h de l'après-midi ; il fut enterré par le fermier Pirottin.
2. On a tiré sur nos troupes, affirmèrent des officiers de la Croix-Rouge de la XI^e armée Kores, K.L.G. PROVIAN (NDLR ?).
3. On a tiré sur le conducteur d'une automobile qui est allée se démantibuler dans une haie à quelques mètres de la maison de la 5^e Ruelle, le long de la route de Marche.

La réfutation

1. Le motocycliste ne fut pas tué, affirment les survivants de la famille Pirottin, et nous devons admettre comme certaines les affirmations catégoriques de ces gens honnêtes, au caractère doux, et qui n'ont jamais parlé, poussés par la haine de l'Allemand. Laissons parler Mlle Fulvie Pirottin, née à Petithan, le 27 juin 1892.

Le 20 août, vers 15 heures, un soldat motocycliste vint à la ferme et demanda à boire : nous lui donnâmes immédiatement de quoi se désaltérer. Comme il ne pouvait plus remettre sa motocyclette en marche, il la remisa dans le garage et alla rejoindre les troupes qui passaient sur la grand-route. Nous ne le revîmes plus. Environ une heure plus tard, à l'appel d'un de nos frères qui était dans la

cour avec Armand Lallemand, je me rendis à l'étable avec ma sœur Olga, épouse Jordan, pour attacher un veau qui avait rompu son lien. Au moment où nous sortions de l'étable, nous aperçûmes une bande de soldats qui, à travers les terres et le jardin devant la ferme, accouraient dans la direction de celle-ci en tirant des coups de fusil. Mon père, qui se trouvait sur le seuil de la porte d'entrée du corps de logis, nous cria de rentrer, que les coups de fusil étaient dirigés vers nous. Nous pûmes nous réfugier dans la cuisine sans avoir été blessées. La fusillade ne fit qu'augmenter. Les balles traversaient les portes et les fenêtres de la façade. Nous nous sauvâmes dans les chambres de derrière, pensant y être en sûreté, mais la ferme était cernée et les balles pleuvaient aussi de ce côté. Nous descendîmes tous à la cave, mais nous y étions à peine que les soldats qui nous suivaient dans les bâtiments mirent le feu à ceux-ci. Mon père nous dit alors qu'il valait mieux périr par les balles que d'être brûlés vifs et nous retournâmes dans les pièces du rez-de-chaussée que nous venions de quitter. À ce moment, les soldats entraient dans la maison en brisant les meubles et tirant des coups de fusil. Ils forcèrent la porte d'entrée de la chambre où je me trouvais et l'un d'eux me saisit par le bras en s'écriant "Pourquoi avez-vous tiré ?". Nous eûmes beau protester et leur assurer qu'aucun de nous n'avait tiré, ils ne voulurent rien entendre et nous brutalisèrent comme de véritables forcenés. Mon père sauta par une fenêtre dans le pré de la ferme ; ma sœur Maria le suivit ; mes frères Hector et Ernest avec Armand Lallemand qui tenaient ce dernier par la main ainsi que mes sœurs Olga et Elvire, sortirent par l'autre fenêtre. Ma mère, qui avait aussi fui dans la prairie, cherchait par la fenêtre à me dégager des mains du soldat qui me tenait. Je parvins à lui échapper et, à mon tour, je sautai dans le pré. Au même instant, je vis ma mère et ma sœur Olga étendues sur le sol tout ensanglantées, ne donnant plus signe de vie. Mon père, grièvement blessé, était tombé à une dizaine de mètres des bâtiments. Blessée très fortement à l'épaule, je fus entourée par des soldats qui me dirent qu'ils me faisaient prisonnière et qu'ils allaient m'emmener avec eux. Ils m'obligèrent à me baisser pour franchir la clôture de ronces artificielles qui entoure le pré et m'entraînèrent sur la grand-route. À toutes les demandes que je leur adressai sur le sort de mes parents, ils se contentèrent de répondre : "Ils sont là-bas" en indiquant la ferme et toujours ils renouvelèrent la même question "Pourquoi avez-vous tiré sur nous ?"...

Le bilan de cette affreuse journée a été le suivant : Ma mère et ma sœur Olga ont été tuées. Mon père a reçu une balle à la jambe, une au flanc et une à l'épaule ; cette dernière ayant nécessité l'amputation du bras droit. Ma sœur Maria a reçu une balle au côté droit. Ma sœur Elvire a été blessée à la cuisse. Mon frère Hector a eu le bras gauche fracturé et reçu une blessure au flanc. Mon frère Ernest est mort hier des suites de la frayeur qu'il a éprouvée.

[Extrait d'une déclaration faite par les survivants de la famille Pirottin, le 28 septembre 1914 à M. Charles Albert, Bourgmestre de Durbuy et signée par les témoins oculaires]

En passant auprès de la ferme de Bayr, où l'on voyait étendus dans la prairie les cadavres de la fermière et de sa fille, M. Pirottin dit "On m'accuse d'avoir tiré ; je n'ai jamais eu en mains un fusil et je proteste contre de telles accusations", puis il s'évanouit... Les Huns ont donc tué sans motif, car il est avéré que le soldat qui avait laissé sa motocyclette à la ferme, était parti sans s'occuper de cette machine qu'il ne pouvait plus faire marcher.

2. Des officiers de la Croix-Rouge dirent "On a tiré sur nos troupes". Quelles preuves apportèrent-ils ? Aucune ! Ah ! Sans doute, si le soldat qui fut blessé par les plombs lorsqu'un autre soldat tirait sur les poules de Bayr, est allé se faire soigner par les médecins Boches, ceux-ci auront pu dire, en voyant les blessures faites par les plombs, "Ce sont des francs-tireurs qui ont produit ces blessures en tirant avec un fusil de chasse". Le 17 août 1914, les armes n'avaient pas encore été réquisitionnées à Somme-Leuze, ni à Petite-Somme. Le garde Lallemand qui habitait à proximité de la ferme de Bayr, au moulin de ce nom... avait encore ses armes. Un soldat alla lui demander un fusil de chasse et des cartouches. Muni de cette arme, il remonta vers la ferme. Le fils du garde, Armand Lallemand suivit le soldat, il se cacha derrière la haie et vit les soldats qui formaient un cercle au milieu duquel se trouvaient 250 poules. Le soldat tira et tua 225 poules. À un moment donné, des plombs blessèrent un soldat qui se retira du cercle en boitant et en se tenant la jambe dans ses deux mains. Voilà encore une œuvre à imputer aux francs-tireurs de Somme-Leuze ! On n'a pas fait d'enquête et le village de Somme-Leuze renfermait donc des francs-tireurs.

3. On a tiré le 20 août 1914 sur une automobile à Somme-Leuze, prétendaient les Allemands. C'est faux. Voici ce qui s'est passé. Le 20, vers midi, une auto, montée par un chauffeur, roulait à pleine vitesse, venant de Marche et allant vers Liège. Le chauffeur semblait dormir. Arrivée auprès de la maison de la V^e Ruelle, l'auto alla se démolir dans la haie qui borde la route. Le chauffeur descendit, endossa son sac, prit son fusil et se sauva en courant vers Marche. Il rencontra deux cavaliers qui l'arrêtèrent et le ramenèrent chez M. Laffut-Boulangier où se trouvait le bureau allemand. M. Arsène Pire était présent au moment de l'accident et n'a pas entendu tirer. Durant l'après-midi, M. Pire, emmené comme otage, fut menacé d'être fusillé s'il ne demandait pas pardon pour un crime dont on n'était pas coupable. "Fusillez-moi, ajouta-t-il, mais jamais je ne demanderai pardon. On n'a pas tiré, j'étais présent lorsque l'auto a été se lancer dans la haie. C'est le chauffeur seul qui est coupable". Les soldats, furieux d'une réponse aussi fière, brutalisèrent M. Pire, le fouillèrent, lui enlevèrent ses chaussures et le mirent en joue. Il ne broncha pas. Enfin, en présence d'une attitude aussi crâne, M. Pire put reprendre ses souliers et fut remis en liberté peu après à Méan...

Pendant ce temps, 22 maisons brûlaient et des atrocités inouïes étaient commises par les barbares teutons, avides de sang. Vers 3 heures de l'après-midi du 20 août, lorsque les soldats commencèrent à tirer et à incendier la maison Gouverneur-Laffut, Rosalie Laffut, née le 13 février 1841, qui habitait avec son petit-fils Augustin Gouverneur, né le 31 mars 1900, quitta avec celui-ci sa maison en feu, pour se réfugier chez sa fille, Thérèse Gouverneur, née le 10 août 1867. Ce fut pour ne plus revenir. Une mort affreuse était réservée à toutes les personnes qui se trouvaient chez Thérèse Gouverneur, veuve Damoiseau. À peine Rosalie Laffut et son petit-fils étaient-ils entrés chez Damoiseau que des soldats incendièrent la maison. Les habitants, au nombre de six, voulurent sortir. Le petit Augustin [Gouverneur] parvint à se sauver. Il courut vers le jardin et fut tué net par une balle qu'il reçut dans le dos. Il resta étendu dans le jardin. Des soldats s'approchèrent, retournèrent le cadavre, le poussèrent du pied pour s'assurer si Augustin vivait encore, puis ayant constaté que la mort avait accompli son œuvre, s'en allèrent. Les soldats firent rentrer la vieille Laffut avec sa fille Thérèse et les enfants de celle-ci : Marie, née le 6 septembre 1895 ; Laurence, née le 20 décembre 1898 et Henriette, née le 15 février 1903. La porte fut refermée

sur les malheureuses qui descendirent dans la cave. Celle-ci avait pour voûte un simple plancher qui fut tôt brûlé et les cinq femmes furent carbonisées dans la cave. Le 22, lorsqu'on voulut procéder à l'enterrement des cadavres, on ne trouva que des os et des tas de chairs difformes que l'on fut obligé de prendre avec des pelles pour les déposer dans des caisses que l'on transporta au cimetière...

C'est alors que les Huns, ivres de carnage, se rendirent à la ferme de Bayr qu'ils incendièrent. Ils descendaient la route de Durbuy, en courant et en hurlant comme des sauvages. Ils épargnèrent la maison Lesenfants qui est à mi-chemin entre les maisons incendiées au-dessus du village et la ferme de Bayr. Nous savons comment ils ont massacré la fermière, Marie Beguin, née le 28 août 1860, et sa fille Olga, née le 15 avril 1899...

Ces bêtes féroces se répandirent dans les campagnes et arrivèrent à Marvichamp, non loin de la ferme de Bayr et du moulin de Somme-Leuze. Ils trouvèrent Alphonse Pickart occupé à faucher de l'avoine, entouré de toute sa famille : sa femme Marie Ancia venait d'arriver avec ses enfants, portant le café à son mari. Pendant ce temps, la maison Pickart fut incendiée. En arrivant auprès d'Alphonse Pickart, les Boches hurlaient comme des bêtes fauves en courant. Le petit Maurice Pickart, âgé de trois ans et demi, se tenait couché dans une touffe de graminées auprès de son père pendant que les soldats tiraient dans les champs. L'enfant disait : "Les Allemands ne me verront pas et ne me tueront pas". Hélas ! Le pauvre enfant ne se croyait pas si proche de sa mort ! Les tigres, en abordant Pickart, tirèrent à bout portant et tuèrent le petit Maurice qui s'était réfugié entre les jambes de son père en voyant accourir les fauves à face humaine. Alphonse Pickart, né le 29 août 1879, fut blessé gravement à la jambe d'une balle tirée de près. Les soldats demandèrent à la victime, qui hurlait de douleur et qui perdait du sang en abondance, s'il ne voulait pas être tué à coups de crosse. Marie Ancia, l'épouse de Pickart, se jeta à genoux et implora la pitié des monstres teutons. Ils s'en allèrent tirailler dans les champs sur les personnes du village qui fuyaient, après avoir mis une sentinelle à côté du cadavre du petit Maurice. Revenus auprès du blessé [Alphonse Pickart], les soldats prirent les chapeaux de Maurice et d'Alphonse au bout de leurs baïonnettes et les jetèrent en l'air en ricanant. Les cannibales du fond de l'Afrique n'en auraient pas fait autant avant d'égorger leurs victimes...

M. Adolphe Pickart fut transporté à Durbuy où l'on fit l'amputation de la jambe. Pickart ne survécut pas à l'opération. Il mourut, après avoir reçu chrétiennement les sacrements, le 24 août 1914, âgé de 35 ans. Dira-t-on aussi qu'Alphonse Pickart avait tiré sur les troupes avec sa faux ? Et le petit Maurice, âgé de 3 ans et demi était-il aussi un franc-tireur ?...

La garde fut établie chez M. Émile Daine. Les fusils furent apportés et brisés. M. le Bourgmestre fut otage à la garde jusqu'à minuit. Pendant ce temps, on pillait son cabaret. Au presbytère se tenaient le capitaine Fritsch et quelques officiers. La sentinelle qui était au presbytère me dit : "La guerre est une chose terrible ; on tue les civils, on brûle les maisons. Je croyais que la guerre se faisait seulement soldat contre soldat". Cette sentinelle avait été témoin de l'incendie de Grandmenil et des massacres des civils de ce village. Un soldat dit ce même soir à M. Zéphirin Barzin : "Demain, on brûlera ton village".

Il y avait donc préméditation chez les Boches. Il fallait incendier par tactique, pour encourager les soldats et effrayer la population. L'endroit était bien situé pour cela. L'incendie pouvait être vu de très loin dans les Ardennes et même jusqu'à Marloie. Il ne fut question cependant des francs-tireurs que le 20 août 1914.

Commentaires de la rédaction

Ce récit du curé de Somme-Leuze, qui fut en partie un témoin oculaire des faits qu'il rapporte, est très intéressant à différents titres. Il atteste clairement que des actes violents et injustes ont été commis contre une population civile par une soldatesque déchaînée. Il confirme par ailleurs que les soldats allemands étaient au courant de l'existence de francs-tireurs en Belgique et qu'ils les redoutaient. Mais, en supposant même qu'il y ait eu un irresponsable qui ait tiré, avec son fusil de chasse, sur des soldats, l'ampleur et la barbarie des représailles sont telles que l'on reste atterré. Le prétexte des francs-tireurs semble bien avoir été utilisé par des soldats pour dissimuler leurs exactions et leur indiscipline auprès de leurs officiers. Quoiqu'il en soit, rien ne peut justifier les actes épouvantables qui ont été perpétrés à Somme-Leuze et dans d'autres villes et villages de Belgique. Le curé Joseph Hacherelle accrédite, pour sa part,

l'accusation de préméditation portée contre l'état-major allemand déterminé à terroriser la population civile afin d'éviter toute résistance à l'arrière du front. Il ne peut non plus réprimer la haine qu'il éprouve à l'égard des troupes allemandes du Kaiser.

Note de la rédaction : nous adressons nos vifs remerciements à Monsieur Cédric Vanvolsem qui nous a aimablement prêté le livret rédigé par le curé de Somme-Leuze.

Souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale d'un Nandrinois de souche : Jean-Marie Delmotte

Dans notre bulletin du printemps, nous avons présenté l'interview d'une Nandrinoise de souche, Madame Gerda Gouverneur. Dans ce bulletin, nous présentons l'interview d'un homme. À l'automne, nous interviewerons, à nouveau une dame, et dans l'édition de l'hiver, à nouveau un homme.

Jean-Marie Delmotte est né à Villers-le-Temple le 30 octobre 1937 dans la propriété située entre les rues Pont-de-Chessaine, Les Marlières et Les Communes. Il était le second enfant d'une fratrie de quatre enfants, constituée de trois garçons et une fille. En 1940, la famille, dirigée par la maman Madame Adrienne Delmotte, occupait une partie du rez-de-chaussée de la propriété appelée "Propriété Billon". Le papa, Octave Delmotte, qui était officier de réserve, avait été fait prisonnier lors des premiers jours de la guerre. Il fut envoyé dans divers camps en Allemagne, dont un camp dans la région de Breslau, jusqu'en 1945. La propriété, de type gentilhommière, était constituée d'une grosse maison avec dépendances et une petite ferme tenue par le vieux couple Monsieur et Madame Billon et leur fille. Le terrain d'une superficie de 7 à 8 hectares comprenait un parc, un verger, et un terrain de culture, le tout borné par les rues citées plus haut.

Jean-Marie n'a pas de souvenir de son père de la période précédant la guerre, ni *a fortiori* de pendant celle-ci. Il ne se souvient de lui qu'après son retour de captivité, en 1945. Le village, par contre, a été libéré en septembre 1944.

Mais, laissons-le s'exprimer librement

Ma mère, malgré son petit potager et... le cochon nourri à l'aide des restes alimentaires de la famille, a connu des difficultés pour nouer les deux bouts. Je me souviens très bien que nous n'avons connu les oranges, le chocolat et le chewing-gum qu'après la libération. Ceux-ci furent amenés par les troupes américaines et anglaises.

Quant à *l'occupation allemande*, c'est en 1943 que les Allemands se sont installés dans la propriété : dans les dépendances et les chambres. Ils y parquaient aussi leurs véhicules. Les soldats allemands se montrèrent très respectueux à l'égard de ma mère, certainement parce qu'ils savaient que son époux était un officier prisonnier en Allemagne. Je dois à la vérité que nous n'éprouvions pas de haine à leur égard bien que mon père était leur prisonnier. J'ajoute que je n'ai pas souvenir d'exaction quelconque commise par les Allemands. Vers la fin de l'occupation, les soldats de la Wehrmacht ont été remplacés par des SS dont le comportement était plus agressif (fini de rire !).

Sous l'influence des aînés, nous glissions des morceaux de sucre dans les réservoirs des véhicules allemands. Il s'agissait d'actes dangereux et irréfléchis qui étaient fermement désapprouvés par notre mère qui nous a d'ailleurs punis. Nous écoutions à la radio, qui appartenait à la famille Billon, les informations diffusées par Londres ce qui était formellement interdit par les Allemands. Cela se faisait en cachette, en prenant toutes les précautions nécessaires.

Un jour de 1944, une forteresse alliée s'est écrasée dans un champ situé en face de la ferme de l'Abbaye, entre Villers et Yernée. De nombreux villageois sont allés observer la carcasse de ce gros avion et des jeunes ont démonté le cerclage des fenêtres de l'avion pour en confectionner des bagues. C'était la grande mode parmi les jeunes. Peut-être était-ce dû au matériau de ce cerclage ; ce n'était pas du métal. J'ignore ce qu'il est advenu de l'équipage. De chez nous, nous apercevions et entendions le passage des V1 au-dessus d'Amay et d'Engis. Il y en a un qui est tombé à Scry. Nous sommes d'ailleurs allés voir le cratère qu'il avait creusé en explosant.

Arrivée des alliés

En **septembre 1944**, ce sont les soldats britanniques qui sont d'abord arrivés dans le village et ils s'installèrent, eux aussi, dans la propriété, après les Allemands. Je n'ai pas de souvenirs marquants des Anglais, si ce n'est qu'ils étaient bien organisés et gais ! Ensuite, les Américains sont arrivés, avec beaucoup de matériel et de nourriture de toutes sortes, ce qui nous avait tellement fait défaut pendant quatre ans.

Nous avons été prévenus qu'un convoi de soldats américains était en approche et nous nous sommes postés au croisement des rues Pont-de-Chessaine et de la Torette. Nous avons entendu le bruit des chenilles des chars et des véhicules blindés, le bruit des moteurs des camions Dodge GMC qui grandissait au fur et à mesure de leur approche. Les enfants agitaient des petits drapeaux belges et américains confectionnés la veille, à la hâte. Les soldats américains furent accueillis et acclamés dans la liesse par les adultes et les enfants, massés le long de la route. Les soldats nous lançaient, entre autres, des boîtes de café soluble, du chocolat, des chewing-gums et des oranges. Les Américains ne se sont pas attardés dans le village, ils ont continué leur progression vers Liège. Sauf, à un moment donné, leur convoi a été bloqué, pour laisser le passage à une colonne de **résistants**, en armes, qui voulaient se montrer, ce qui provoqua un certain sourire chez les villageois. En fait, pendant l'occupation allemande, la **résistance** ne s'est pas manifestée dans le village, elle est restée secrète. Au cours de l'année 1944, ma mère a été réquisitionnée pour cacher, non pas des aviateurs ou des réfractaires au travail en Allemagne, mais bien des quartiers de viande destinée aux résistants. Nous ignorions où ils se cachaient. Le boucher apportait la viande le soir, en secret, et un résistant venait en prendre livraison plus tard dans la soirée. C'était le boucher qui était sollicité pour tuer le cochon, de nuit bien sûr, pour échapper à la surveillance des Allemands qui risquaient de le réquisitionner.

Vers la fin de la guerre, ma mère a recueilli des aviateurs anglais. Ils arrivaient le soir et disparaissaient pendant la nuit, pris en charge, sans doute, par la résistance.

Par la suite, des Américains s'installèrent dans le village ; je me souviens qu'ils étaient joyeux et particulièrement gentils envers les enfants. Nous maraudions des pommes et des oignons dans la réserve familiale (dans le grenier) pour les remercier. Comme je l'ai dit plus haut, ils nous offraient du café, du chocolat, du chewing-gum, des oranges et parfois du fromage. Un soldat américain d'origine amérindienne, qui était particulièrement gentil, m'a appris à démonter et nettoyer un révolver et même une grenade ce qui m'a été utile quand je suis devenu candidat officier à mon tour. Nous avons été surpris par la présence de soldats américains noirs, car c'était la première fois que nous rencontrions des personnes à peau noire. Les soldats américains nous demandaient de jouer l'entremetteur pour rencontrer des jeunes filles du village. Par la suite, celles-ci nous sermonnaient, à notre grand étonnement, puisque ces soldats se montraient si gentils et reconnaissants envers nous.

Les gens de la ville venaient dans nos villages, à pied, à vélo ou en vicinal pour se procurer des denrées alimentaires, surtout du beurre, des œufs et des pommes de terre.

Après le départ des troupes américaines

Contrairement aux Allemands, les Américains ont abandonné énormément de matériel, des tentes individuelles, des jerrycans pleins, du matériel radio, des bobines de fils électriques, des caisses de cartouches, des "montagnes" de masques à gaz et même un bazooka (avec une munition) que j'ai ramené à la maison. On peut imaginer la réaction de ma mère quand elle a découvert ma trouvaille !

Dans la propriété actuelle de Monsieur Lorant, juste en contrebas de l'église, nous nous adonnions à des jeux franchement dangereux, quand j'y repense. Nous montions des tentes, nous creusions une rigole tout autour et y versions de l'essence que nous enflammions. Le curé qui nous avait attrapés sur le fait, nous avait grondés très sévèrement et, pour nous venger, nous avions disposé, sous une marche de l'entrée de l'église, plusieurs détonateurs de grenade que nous faisons sauter, ce qui a cassé une partie d'une des marches. Elle l'est sans doute encore aujourd'hui. Le curé fut furieux, mais il n'a jamais su le nom des auteurs du forfait.



Photo du groupe de prisonniers rentrés à Villers

Environnement général

Un appel urgent des agriculteurs et éleveurs

Inlassablement, les agriculteurs belges lancent un appel pressant aux promeneurs afin qu'ils ne se débarrassent pas de leurs canettes en les lançant dans les prairies. La situation est la même en Flandres et en Wallonie. Chaque année, plusieurs bovidés ingèrent toutes sortes de débris éparpillés dans l'herbe. Au cours de l'année écoulée, en Flandres, 55 vaches sont mortes à la suite de l'ingestion de canettes. Le nombre réel d'animaux victimes de l'irresponsabilité, de l'insouciance de promeneurs ou cyclistes peu respectueux de l'environnement, est sans doute encore plus élevé. En Wallonie, le phénomène est aussi dénoncé par les éleveurs, mais aucune enquête n'a été entreprise auprès d'eux. Alors, un conseil, si, dans une prairie, vous apercevez une canette ou une bouteille facilement accessible, prenez la peine de la ramasser. ■

Fabriquez-moi cinq cuisses de poulet pour demain

Le futur est en marche ! Aux États-Unis, au départ de cellules musculaires qui n'ont pour vocation que de reproduire d'autres cellules musculaires, des sociétés mettent au point des techniques visant à produire du steak en laboratoire. En simplifiant, le procédé consiste à extraire des cellules musculaires de la vache au moyen d'une simple biopsie, puis de les immerger dans une solution aqueuse riche en nutriments leur permettant de proliférer par division jusqu'à ce qu'elles acquièrent de la masse. Il suffit ensuite d'ajouter à cette "production" des graisses et des arômes.

Et l'on peut appliquer la même méthode pour fabriquer du cuir, évidemment à la base de cellules épidermiques. Mais, continuons sur notre lancée. On pourra produire du lait de vache sans la traire, des œufs sans que les poules ne pondent. Cela s'appelle *l'agriculture cellulaire*. Cette viande fabriquée en laboratoire serait dépourvue d'antibiotiques. Bref, une citation de Winston Churchill datant de 1932 se révèle être visionnaire ; "Dans cinquante ans, nous échapperons à l'absurdité d'élever un poulet entier afin de manger la poitrine ou l'aile en cultivant ces pièces séparément dans un milieu approprié...".

La viande cultivée est-elle la solution de l'avenir pour résorber les famines qui sévissent dans de nombreuses régions du monde ? Il est vrai que les prévisions démographiques pour 2050 frisent les dix milliards d'humains sur une planète qui, elle, ne grandit pas. Ce genre de recherche est effectué aussi en Chine, en Israël, au Japon... Encore un détail ! Le professeur néerlandais Mark Post, fabricant d'un steak de 140 g en éprouvette, a précisé que ce dernier coûtait... 290 000 €. Quant aux Américains, ils ont produit une boulette de viande à... 1 200 \$. On comprend aisément que le premier hamburger de viande fabriquée, présenté en 2013 à Londres, ait été baptisé "frankenburger" (en référence à Frankenstein, monstre fabriqué par un savant fou).

D'après un article publié par le journal "Le Soir" du 14 mars 2019, signé Anne-Sophie Leurquin, inspiré par le livre de Paul Shapiro : "Clean Meat. Comment la viande cultivée va révolutionner notre alimentation"

Les perturbateurs endocriniens

Nous avons déjà évoqué ce sujet dans un bulletin précédent, mais il nous semble très important d'attirer, une fois de plus, l'attention de nos membres sur ce tueur silencieux qui fait partie de notre quotidien, la plupart du temps incognito.

Que sont-ils ? Que font-ils ?

Ce sont des substances chimiques, étrangères à notre organisme, utilisées dans la fabrication de produits de consommation banals. Ils peuvent sournoisement perturber le fonctionnement des hormones fabriquées par notre corps. Ils sont partout : dans les récipients en plastique, les lingettes, les peintures, la nourriture, les vêtements, les appareils électriques, les détergents et même dans le tissu ignifuge de nos divans. L'industrie les utilise, depuis des décennies, pour leurs propriétés particulières. Ils permettent de rendre les matières plus flexibles, plus élastiques et plus solides.

Qui sont-ils ?

Ils sont très nombreux. Citons, entre autres, le bisphénol, les phtalates, le DDT, le Distilbène et le mieux connu le glyphosate que l'on a abondamment évoqué ces jours-ci dans la presse à l'occasion de l'interdiction du Roundup. La plupart sont toutefois totalement inconnus du grand public. Il faut souligner que "l'Agence européenne des produits chimiques" a répertorié 140 000 substances chimiques sur le marché, parmi lesquelles 10 000 sont cataloguées "perturbateurs endocriniens potentiels". Un des plus connus est sans doute le bisphénol A qui était présent dans le plastique des biberons. Il y est maintenant interdit. Mais, on le trouve encore dans le revêtement des boîtes de conserve !

Les premières constatations au sujet de leur action néfaste sur un organisme vivant ont été réalisées, dans les années 60, sur les aigles des grands lacs américains. La coquille de leurs œufs était étrangement fragilisée parce qu'ils consommaient des poissons

contaminés par le DDT (insecticide interdit aujourd'hui chez nous). Il en a résulté une baisse drastique de leur population. Dans les années 70, des recherches aux États-Unis ont fait apparaître que sur sept jeunes femmes atteintes d'un cancer vaginal, six étaient nées de mères ayant absorbé du Distilbène pendant leur grossesse. Cela démontre que l'exposition, même temporaire, à une substance chimique pouvait entraîner des années plus tard le déclenchement de cancers.

De nos jours, il est scientifiquement prouvé que des cancers, l'infertilité, des troubles du développement, le fonctionnement du cerveau (baisse du QI, troubles de l'attention, hyperactivité, autisme), le métabolisme énergétique, l'immunité avec apparition d'asthme, les maladies auto-immunes et même l'obésité peuvent être la conséquence d'une exposition aux perturbateurs endocriniens. Or, on constate, avec inquiétude, l'augmentation de ces pathologies. Mais, comme souvent, rien n'est prouvé avec une certitude de 100 %, car un facteur humain qui doit aussi entrer en ligne de compte est le patrimoine génétique. Certaines maladies, certains troubles sont transmis par l'intermédiaire des gènes de génération en génération, d'une façon aléatoire. On sait que des facteurs extérieurs comme le stress ou les carences alimentaires peuvent agir sur la réceptivité à certains perturbateurs endocriniens.

Avant de déclarer nocive une substance, il faut du recul. Sept ans s'écoulent, en moyenne, entre l'identification d'une substance et la décision concernant son utilisation publique. On ne s'étonnera pas que cette période soit mise à profit par l'industrie pour exercer, par tous les moyens, un lobbying intense afin d'éviter toute interdiction, malgré, notamment, les conclusions de l'OMS. Le volume de l'emploi joue ici un rôle important dans les décisions adoptées par les pouvoirs politiques, en opposition flagrante avec l'intérêt sanitaire général. Pourtant les coûts que doivent assumer les budgets des États pour prendre en charge les pathologies engendrées par les perturbateurs endocriniens sont pharaoniques. Un chercheur américain a estimé le coût annuel minimum des perturbateurs endocriniens à 160 milliards d'euros, rien que pour l'Union européenne. Tout comme pour le dérèglement climatique, l'endocrinologue liégeois, le Professeur Bourguignon ne voudrait pas que ses petits-enfants disent "Ils savaient, mais ils n'ont rien fait".

Comment éviter les perturbateurs endocriniens ? (du moins certains)

Tous les éviter est actuellement impossible, notamment en matière d'hygiène médicale, mais on peut, pour éviter ou limiter leur absorption :

- Aérer, quotidiennement, les locaux où l'on vit, où l'on travaille.
- Éviter les désodorisants d'intérieur (vaporisateurs, bougies...).
- Choisir des conteneurs en verre et éviter les récipients en plastique.
- Bannir tous les récipients en plastique du four à micro-ondes.
- Limiter autant que possible l'utilisation des cosmétiques (parfum, vernis, désodorisant, maquillage).
- Éviter les textiles synthétiques.
- Opter pour des produits de nettoyage naturel.
- Préférer le savon en brique.
- Laver ou, au moins, aérer les vêtements neufs avant de les porter.
- Refuser le recours aux insecticides.
- Privilégier la nourriture de l'agriculture biologique.

D'après un article d'Anne-Catherine Debast, paru dans la revue "Athéna" d'octobre 2018

L'air pur de la campagne

L'exposition de la population wallonne aux pesticides

À l'initiative de l'ancien ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio, une analyse de l'air ambiant en Wallonie a été entreprise. Cette étude, baptisée "Expoesten", a livré ses premiers résultats. Les observations mesurées ont porté sur 46 substances susceptibles d'être trouvées dans l'air que nous respirons. Ce sont essentiellement des herbicides et des fongicides qui ont été découverts. Les insecticides n'auraient représenté que 0,5 % des substances mesurées.

En tant que Nandrinois, nous serons particulièrement intéressés (façon de parler) par les résultats des analyses pratiquées dans la commune limitrophe de Nandrin, à savoir Tinlot. En effet, c'est aussi dans cette localité agricole que les moyennes de concentrations totales mesurées au cours d'une année ont été les plus élevées

(comme à Gembloux, Louvain-la-Neuve et surtout Oupeye). On comprendra aisément que les concentrations de pesticides varient avec les périodes de leur utilisation. Il en est de même pour les fongicides et les herbicides détectés particulièrement au printemps et en automne, saisons pendant lesquelles les agriculteurs en font usage pour le désherbage de leurs champs. L'étude nous apprend aussi que les insecticides, par contre, ont été détectés tout au long de l'année.

Le plus inquiétant est ce que révèlent les analyses d'urine des enfants fréquentant une école du village de Tinlot. Un composé de dégradation de la molécule contenue dans les pesticides a été retrouvé chez tous les enfants testés. À la suite de cette découverte alarmante, le ministre Di Antonio a chargé l'organisme ISSep, en collaboration avec le CR AgroBio Tech d'une nouvelle étude à l'échelle de toute la Wallonie. Elle devait débiter au début de l'année écoulée. Des capteurs d'air et de projection devaient être installés en bordure de champs, dans des cours d'école et autres endroits publics situés à proximité des zones agricoles. L'objectif de cette entreprise est, entre autres, d'évaluer le niveau d'exposition aux pesticides des populations riveraines de champs cultivés et aussi d'évaluer comment et si une barrière physique pourrait limiter (!) les effets des pulvérisations. Toujours à l'initiative du ministre Di Antonio, trois mesures pour réduire (?) l'impact des pesticides, en particulier sur les riverains des parcelles agricoles, ont été approuvées récemment par le gouvernement wallon sortant.

- Il est interdit de pulvériser des pesticides, herbicides, etc. lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h ou 3 Beauforts (comme en France). On se doute que le vent transporte ces produits à plus ou moins longue distance en fonction de sa puissance.
- Il est interdit de pulvériser à moins de 50 m des bords de toute parcelle jouxtant un établissement scolaire ou d'accueil d'enfants durant les heures de fréquentation de ceux-ci.
- Il y a obligation d'utiliser un matériel de pulvérisation limitant la dérive de minimum 50 %.

Fort bien ! Espérons que les agriculteurs disposent du matériel adéquat pour mesurer l'intensité du vent et pour limiter la dérive des substances utilisées. Certes, il est impérieux que les pulvérisations ne soient pas entreprises pendant la présence des enfants dans les

établissements qu'ils fréquentent, mais il est de toute façon évident que le vent transportera quand même des molécules des pesticides et les déposera là où les enfants entreront en contact avec eux quand ils se trouveront dans leur école. Quant au matériel imposé par la loi, cette exigence laisse rêveur !

Qu'en est-il à Nandrin ?

Rappelons-nous que nos villages sont situés principalement à l'ouest et au nord de Tinlot, qu'ils sont entourés de champs, que de nombreux lotissements sont encerclés, imbriqués dans les zones agricoles. Au printemps 2018, quelques Nandrinois ont souffert de rhinite et d'irritation des yeux à la suite de pulvérisations sur des champs de colza. Insistons sur la bonne volonté et le sens des responsabilités du ministre de l'Environnement du gouvernement régional passé, mais il importe désormais d'être très sévère au sujet de l'utilisation globale des produits phytosanitaires, du respect des lois et aussi de refuser, à l'avenir, l'octroi de permis de lotissement sur des parcelles jouxtant des zones agricoles.

Patrimoine mondial

La bêtise humaine ne connaît pas de limite

Nous connaissons tous les géoglyphes de Nazca, ces formes tracées sur un plateau stérile du Pérou, à un peu plus de 500 m d'altitude. Celles-ci ont été réalisées par les Indiens Nazca en un peu plus d'un millénaire, entre 500 avant notre ère et l'an 500. Elles ont été photographiées du ciel par un anthropologue péruvien, et figurent, depuis 1994, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces tracés représentent différentes formes et notamment des animaux représentés en grand format et visibles seulement d'en haut. Nul doute que ce fut de la part des auteurs un travail laborieux. L'absence de végétation due aux conditions climatiques régnant sur

le plateau a permis leur étonnante conservation depuis 15 siècles pour les plus récents.

C'est compter sans la bêtise humaine ! En effet, un conducteur de camion de chantier, de 40 tonnes, n'a rien trouvé de mieux que d'effectuer des manœuvres sur une partie d'un géoglyphe représentant, notamment, le fameux scarabée. Le sol à cet endroit étant particulièrement meuble, les traces laissées par les pneus du camion se sont marquées en profondeur. En fait, trois figures ont été vandalisées. Le pire, c'est qu'une route passe à proximité.

Le vandale a été identifié et des comptes lui ont été demandés. Heureusement, on remettra les lieux en état, mais ce conducteur aura sa place, à jamais, au palmarès de la bêtise humaine.



D'après un article paru dans la revue "Athéna" d'octobre 2018

Barbecue du PPNa

Comme chaque été, le Conseil d'administration du PPNa vous invite à le rencontrer en participant à son traditionnel

BARBECUE décontracté et convivial

Quand ?

le dimanche 11 août à 13 h 00

Où ? à Nandrin, devant la salle Sprumont, rue du Presbytère.

Prix ? 15 €.

*Entrée
Plat
Dessert
Café*

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est souhaitée avant le 6 août à 20 h 00 :

- soit auprès du président André Matriche, tél. : 04.246.18.50.
- soit par courriel à notre adresse *info@ppna.be*.

Le numéro du compte en banque du PPNa est le suivant :
IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB.



Balade de l'été

Quand :

le dimanche 25 août 2019 à 14 h.

Lieu : Pair (*entité de Clavier*).

Durée : environ 2 heures.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Visite de la réserve naturelle de Roncine à Fraineux

Quand ?

le dimanche 4 août à 9 h 30

Adresse : au dessus du Tige des Fossettes à Fraineux (Nandrin)

Nous vous emmènerons sur les chemins d'un bois qui présente une diversité de milieux très intéressante et conservé en état naturel depuis de nombreuses années. Vous pourrez aussi admirer les mares et les sources du bas de la réserve.

Cet ensemble d'une dizaine d'hectares offre des conditions écologiques variées : forêt riche en bois morts, prairies humides, mares, haies vives.

Nous vous attendons nombreux, seul ou en famille! Prévoyez jumelles et vêtements adaptés à la saison. Chiens non admis, poussettes 4X4. ■

La balade du printemps à Bois-et-Borsu



Guidés par notre ami Gérard ÉTIENNE, une quinzaine de membres du PPNa ont bravé un temps versatile dans la région de Bois-et-Borsu et Houyoux. Gérard avait pu entrer en contact avec la dame qui détient les clés de l'église de Bois de sorte que le groupe a pu admirer les très anciennes fresques qui ornent le chœur de l'église. Une fois de plus, chacun put jouir du site bucolique qu'offre le château de Houyoux à Petit-Avins. La fin de la balade se termina, convivialement, au café de la place Musin à Nandrin où André (handicapé !) et Odette ont pris plaisir à rejoindre le groupe. Bref, comme toujours un après-midi agréable !